

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article6561>

Michèle Alliot-Marie veut une police scientifique pour tous

- Technologie -



Date de mise en ligne : mardi 8 janvier 2008

Spyworld Actu

C'est l'un des principaux voeux pour l'année 2008 de la ministre de l'intérieur, Michèle Alliot-Marie : une police technique et scientifique (PTS) de "masse". A l'occasion d'une visite, lundi 7 janvier, dans les locaux de la PTS de la préfecture de police, la ministre a indiqué qu'elle souhaitait désormais "qu'on puisse utiliser la PTS pour des délits commis au quotidien" afin que "les gens puissent être assurés que l'on utilisera les moyens les mieux à même de trouver les auteurs".

Aujourd'hui, les recherches et analyses de la PTS sont une des étapes majeures des enquêtes judiciaires. Via le recueil d'empreintes digitales, salivaires, ou autres, la PTS contribue pour beaucoup à l'identification d'auteurs de crimes, délits ou infractions. "Mais, faute de moyens ou de formation suffisante, elle n'est pas toujours saisie systématiquement", explique-t-on au ministère de l'intérieur.

"CULTURE DE LA PREUVE"

Pour y remédier, Mme Alliot-Marie a annoncé "50 % de crédit de plus" par rapport au budget de la PTS, qui est de 115 millions d'euros. Ces nouveaux crédits seront intégrés à la future loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure (Lopsi) qui devrait être votée au cours du 1er semestre.

Cet argent sera essentiellement consacré au matériel technique, ainsi qu'à la formation. Environ 400 "bornes de signalisation", soit des ordinateurs reliés aux différents fichiers de police, devraient notamment être attribués à la gendarmerie. "C'est le passage de la culture de l'aveu à la culture de la preuve", se félicite-t-on dans l'entourage de la ministre.

A l'échelle nationale, la saisie de la PTS permet actuellement de retrouver environ 80 % des auteurs de crimes. Lors de sa visite, Mme Alliot-Marie a révélé qu'un test effectué sur 200 affaires de petite et moyenne délinquance, réalisé ces derniers mois, avait montré également "80 % de résultat". Sur les cambriolages dont le taux d'élucidation est actuellement d'environ 60 %, la ministre a donc souhaité, comme pour "un certain nombre d'autres délits", atteindre les "100 %".

Cette volonté de systématiser le déplacement de la PTS, notamment sur la délinquance dite "d'appropriation", se fera "dans le respect du cadre juridique en vigueur", précise-t-on au ministère de l'intérieur. Depuis 2004, plusieurs collectifs s'inquiètent de l'extension du fichier national automatisé des empreintes génétiques (Fnaeg) notamment aux vols simples, tags, dégradations, alors qu'il était à l'origine limité aux auteurs d'agressions sexuelles.

Post-scriptum :

<http://www.lemonde.fr/web/article/0...>